

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Appel à projets FSE+ / REGION

« Transitions et transformation
de l'appareil de formation normand »

Avenant N°1

08 septembre 2026

Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

Appel à projets FSE+ / Région Webinaire du 08/09/2026

- I. Présentation de l'appel à projets et avenant N°1**
- II. Focus plan de financement**
- III. Focus suivi des indicateurs**
- IV. Points de vigilance dossier FSE+**
- V. Contacts et rendez-vous pré projet**
- VI. Modalités de candidatures**

Ce webinaire est enregistré
et sera disponible en replay
sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

***Nous vous remercions de bien
vouloir :***

*Couper votre micro lorsque vous
ne parlez pas,*

*Intervenir en priorité sur le tchat:
nous répondrons à vos questions
à la suite de la présentation*

Contexte

Mutations structurelles liées aux transitions :

- ✓ Numériques
- ✓ Démographiques
- ✓ Écologiques
- ✓ Sociétales

Les enjeux de la stratégie régionale de transformation et de modernisation des structures de formation (modifiée le 15/07/25)

- ✓ Mieux répondre aux besoins en compétences des entreprises de notre territoire, et notamment pour accompagner les évolutions des métiers et l'émergence de nouveaux métiers,
- ✓ Rendre plus attractive la formation professionnelle et répondre aux besoins du public,
- ✓ Accompagner les mutations du secteur de la formation professionnelle : évolution des métiers, des organisations, recherche d'un nouveau modèle économique.

Le dispositif régional

⇒ Transitions et transformation de l'appareil de formation normand (CP 15/07/25)

Le Programme FEDER-FSE+-FTJ 21/27 Normandie

Priorité 6: Favoriser l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande.

O.S. 4,5 actions de soutien à la transformation de l'appareil de formation

« Transitions et transformation de l'appareil de
formation normand » (FSE+ 21-27- Région)
Avenant N° 1 – CP du 29 juin 2026

Dates de publication:

du **09 septembre 2025** au **30 septembre 2027** (6 périodes de sélection)

Enveloppe prévisionnelle FSE+:

2 M€ (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles – FSE+ > 15 000 €)

Enveloppe prévisionnelle Région Normandie:

670 000 € (taux maximum d'intervention: 20% des coûts éligibles)

Bénéficiaires éligibles:

- Etablissements publics
- Etablissements d'enseignement
- Associations & fondations
- Entreprises
- Groupements d'intérêt public

**Le porteur de projet doit justifier de son implication dans la formation
des demandeurs d'emploi.**

Opérations éligibles:

Opérations visant à accompagner la transformation de l'appareil de formation dans le contexte des grandes mutations (transitions économique, démographique, sociétale, numérique...)

Ces opérations devront:

- répondre à une ou des **problématiques posées par les transitions**
- être **complémentaires** aux parcours existants sur le territoire
- prévoir les **modalités de capitalisation des résultats et de diffusion des livrables**
- prévoir la **mise à disposition** des acteurs emploi-formation et des publics cibles **gratuitement**
- être réalisées entre le **1^{er} janvier 2025** et le **30 juin 2028**.

Actions éligibles:

Développement d'ingénierie et d'outils pédagogiques et mise en œuvre expérimentale
de modalités de formation innovantes

- Conception de modules expérimentaux thématiques répondant aux transitions dont l'objet n'est pas traité dans une formation existante qu'elle soit qualifiante ou certifiante,
cf : Etude Paradoxes « Identifier les dynamiques de transition écologique des métiers et évaluer leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation »
- Conception de modalités de formation permettant aux stagiaires d'acquérir les compétences nécessaires pour faire face aux transitions,
ex : Partenariat avec des structures du territoire afin d'acquérir des compétences pré-ciblées
- Mise en place de modalités pédagogiques complémentaires aux parcours de formation,
ex : Mission d'éco-volontariat dans une association locale de préservation de la biodiversité

Actions éligibles:

Développement d'ingénierie et d'outils pédagogiques et mise en œuvre expérimentale
de modalités de formation innovantes

- Création, adaptation ou intégration d'un ou plusieurs outil(s) pédagogique(s) innovant(s)
ex: Simulateur afin de limiter l'utilisation de matière première, intégration d'outils de vérification des faits.

- Projet de recherche action visant à adresser les impacts de ces transitions sur la formation (dont les projets d'accompagnement et de mise en réseau des structures dans leur processus de transformation).
ex : Représentation des impacts de la transition écologique pour la filière automobile.



Les outils pédagogiques innovants proposés doivent comporter l'ingénierie pédagogique associée à leur intégration à la formation.

Public cible:

Les acteurs de l'écosystème formation – en particulier ceux intervenant auprès des demandeurs d'emploi

Périmètre éligible :

- Les actions proposées devront se situer le territoire normand.
- Les projets proposés par des porteurs non normands devront être conçus au bénéfice des publics normands.

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

➤ Le porteur doit :

- Démontrer sa **capacité financière à mener le projet**, en particulier à le préfinancer.
- Justifier de son **implication dans la formation des demandeurs d'emploi**.
- **Respecter les principes horizontaux**
 - L'égalité des genres,
 - L'égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - La promotion du développement durable

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

➤ Le projet doit:

- Contribuer à l'atteinte des **objectifs** fixés dans le programme pour l'objectif **4.5.** ,
- **Pas être achevé** au moment du dépôt de la demande,
- Être en **cohérence avec la stratégie régionale de transformation et de modernisation des structures de formation.**
- Être **complémentaire** aux actions existantes sur le territoire.
- Prévoir **la mise à disposition et la gratuité** des services ou produits développés pour tous les publics : bénéficiaires, les partenaires mobilisés, autres acteurs emploi-formation
- Faire l'objet d'un soutien d'un montant **minimum** de FSE+ de **15 000 €.**

L'EUROPE S'ENGAGE EN NORMANDIE



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 60 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	Note
<u>Cohérence du projet avec la stratégie régionale de transformation et de modernisation des structures de formation</u> Inscription dans la stratégie et complémentarité avec les actions sur le territoire, prise en compte des principes de développement durable	.../10
<u>Contexte / diagnostic :</u> Identification et justification du besoin (enquêtes, analyses, bilans, ...) au regard des transitions, du public du territoire et de ses acteurs emploi-formation Inscription du projet dans le(s) transition(s), le(s) public(s) et le(s) territoire(s) visés	.../20
<u>Transversalité :</u> Capacité du projet à couvrir plusieurs transitions Capacité du projet à ne pas impacter négativement les transitions non traitées	.../10
<u>Pertinence du projet</u> Capacité du projet à répondre aux objectifs Identification des compétences visées (et reconnaissance de ces compétences le cas échéant) Plus-value et caractère innovant des modalités pédagogiques proposées Pilotage et suivi du projet ○ Gouvernance ○ Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés ○ Calendrier de réalisation ○ Livrables ○ Indicateurs de réalisation et de réussite	.../40
<u>Essaiage : partage et modalités de diffusion</u> Capacité des structures à assurer mutuellement la pérennisation des avantages issus du projet et promouvoir son développement Modalités d'expérimentation et de partage des livrables à titre gratuit (diffusion des résultats, communication de l'expérimentation, transfert de méthodologie et/ ou outils aux autres structures)	.../20
TOTAL DES POINTS	.../100



- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

6 périodes de sélection intermédiaires	Demandes déposées avant:
(dans la limite de disponibilité de fonds FSE+ et Région pour AAP)	30/09/26
	30/11/26
	31/03/27
	30/09/27

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (**CRP**), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne en Commission Permanente du Conseil Régional (**CP**),
- **Convention** de financement FSE+
- **Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.**



➤ Projets sélectionnés lors de la CP du 29 juin 2026 et actuellement en instruction:

possibilité de réaliser une modification de la demande FSE+/ Région pour:

- **prolonger les dates d'éligibilité des dépenses**
- **le montant de l'aide sollicité.**

Les candidats doivent faire leurs demandes de modifications auprès du service instructeur, au plus tard le 15 septembre 2026.



Attention:

Au plan de financement prévisionnel qui doit être:

- nécessaire à la réalisation de l'opération
- estimé précisément au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
- justifié lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations...)

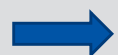
Versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)



Avance sur la subvention Région à signature convention (application règlement régional des subventions)

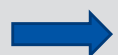


Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un acompte (1 seule DDP pour FSE+ et subvention Région)



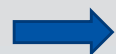
Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir **être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.**



Les ressources :

- doivent être identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- taux maximum d'intervention FSE+: **60%** des coûts éligibles
- aide européenne doit être de **minimum 15 000€**
- taux maximum d'intervention Région Normandie: **20%** des coûts éligibles



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte du **01/01/2025** au **31/12/2028** (**opération achevée avant le 30/06/2028**)
(selon calendrier de réalisation de chaque opération)

Dépenses éligibles **nécessaires et rattachables** à l'opération

Dépenses de personnel

- Personnels dont temps sur projet > 10% temps de travail
- Rémunération est prise en charge par le porteur.

Dépenses directes de fonctionnement

Ex : communication, impressions, location de salle, location transport, petit équipement, matériel pédagogique, frais de mission des personnels (dont les rémunérations ont été portées dans le poste de dépenses de personnel)

Prestations extérieures:

Ex: intervenant extérieur

Dépenses d'équipement (investissement) :

Achat petits équipements pédagogiques uniquement si cet achat est nécessaire à la réalisation de l'objectif de l'opération,

⚠ Respect des règles de la commande publique

Les dépenses en nature :

Ex : Mises à disposition de personnel, mises à disposition de locaux... (équilibrées en dépenses et en recettes)

Dépenses indirectes

Ex: frais de gestion, impression, nettoyage, téléphone, eau et électricité **⚠ à l'appui d'une clé de répartition**

➤ **ATTENTION:** Vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel,

- Lors de l'instruction de la demande: **le service en charge applique une OCS** disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent:

Taux forfaitaire de 40%

40% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent les autres coûts de l'opération

Taux forfaitaire de 20 %

20% calculé sur le montant des coûts directs éligibles couvrent les frais de personnel directs de l'opération

Taux forfaitaire de 15%

15% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération *(à l'exclusion des autres dépenses directes pour les projets < 200 K€)*

Taux forfaitaire de 7 %

7 % calculé sur le montant de l'ensemble des coûts directs éligibles couvrent les coûts indirects de l'opération.

Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une des OCS.

Indicateurs obligatoires OS 4.5 (EDA – sans csq. sur paiement subventions):

Saisie du prévisionnel au dépôt de la demande, et, du réalisé, à chaque de demande de paiement en conservant les justificatifs.
Indiquer 0 si votre projet n'est pas concerné par l'indicateur.

- IS 06: Nombre d'actions d'information en matière d'orientation réalisées
- IS 07: Nombre de professionnels formés
- IS 12: Nombre de personnes ayant bénéficié des actions d'information en matière d'orientation

Indicateurs de suivi de réalisation et de résultat par projet (cf. Notice indicateurs projets, sans csq. sur paiement subventions)

- Grille fournie
- A intégrer dans le bilan intermédiaire le cas échéant, et, dans le bilan final

Pour tout renseignement complémentaire et demande de RDV accompagnement préprojet:

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
Service Fonds Européens pour la Formation

AAP-FSE-formation@normandie.fr

Toutes les informations sur les appels à projets, et, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu>

INFO AAP DREETS

Appel à projets DRACCARE : entreprises normandes et transitions écologique, numérique et économique - Publié le 19 août 2026

L'appel à projets DRACCARE (Développement Régional d'ACtions Collectives pour l'Appui et le Renouvellement de l'Economie) vise à soutenir des projets à dimension collective se déroulant en Normandie et permettant aux entreprises normandes, en particulier les Très Petites Entreprises (TPE), les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de répondre aux enjeux de transitions écologique, numérique et économique.

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Appel-a-projets-DRACCARE-entreprises-normandes-et-transitions-ecologique>

C'est à vous !!





Points de vigilance

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
(projets collaboratifs avec chef de file à éviter : complexité mise en œuvre, et, administrative et financière)
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),
- Dépenses éligibles du **01/01/2025** au **31/12/2028** (**opération achevée avant le 30/06/2028**)



Points de vigilance

- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:

description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),
et, des modalités de mise en œuvre des actions (preuves de réalisation dès le démarrage, à
conserver et à joindre aux bilans)

- Les dépenses présentées ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen,
- Estimer le budget prévisionnel du projet de façon juste, et, établir un calendrier réaliste,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** (à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

Opération Hors champ concurrentiel si et seulement si

- Tous les outils ou méthodologies sont rendus publics et transférables à d'autres structures gratuitement
- Le porteur ne prévoit aucune compensation pour les contributeurs le cas échéant.

(Pour les entreprises ou structures exerçant une activité concurrentielle (mise sur le marché de biens ou de services), cela peut permettre de considérer que le projet n'apporte pas d'avantage économique : le taux de subvention n'est donc plus plafonné du fait de l'application de réglementation des Aides d'Etat).

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération (DACI à compléter)



Points de vigilance

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Pour vous accompagner:

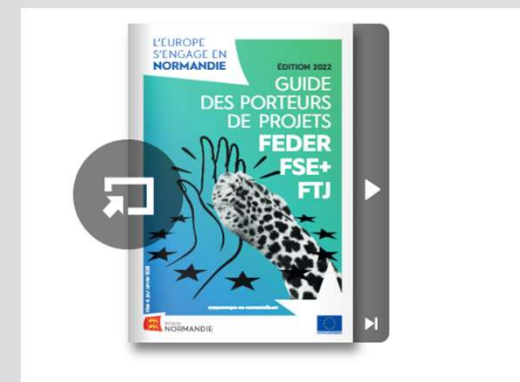
- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- Les rendez-vous accompagnement pré projet en amont du dépôt de la demande
(*fortement conseillé, fiche pré projet à compléter*)

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

[**AAP-FSE-formation@normandie.fr**](mailto:AAP-FSE-formation@normandie.fr)

C'est à vous !!



Modalités de dépôt des candidatures

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant **le 30 septembre 2027**

RÉGION NORMANDIE
Mon Espace Aides Normandie

Bienvenue
Espace dédié aux demandes et au suivi des aides régionales

La Région Normandie a été victime d'une cyberattaque ayant conduit à l'indisponibilité du site. Après analyses et interventions d'experts en sécurité informatique, l'intégrité du site a été vérifiée et l'Espace des Aides est de nouveau disponible. Pour des raisons de sécurité, les mots de passe ont été effacés. À la première connexion, il vous est demandé de créer votre nouveau mot de passe en utilisant « mot de passe oublié ». Il est conseillé de le changer régulièrement. Il convient également d'éviter d'utiliser systématiquement le même mot de passe sur plusieurs sites. Les bonnes pratiques : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/> Pourquoi et comment bien gérer ses mots de passe ?

Connexion

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

S'identifier avec FranceConnect
[Ou visitez www.franceconnect.fr](https://www.franceconnect.fr/)

Ou

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

Identifiant ou mot de passe oublié

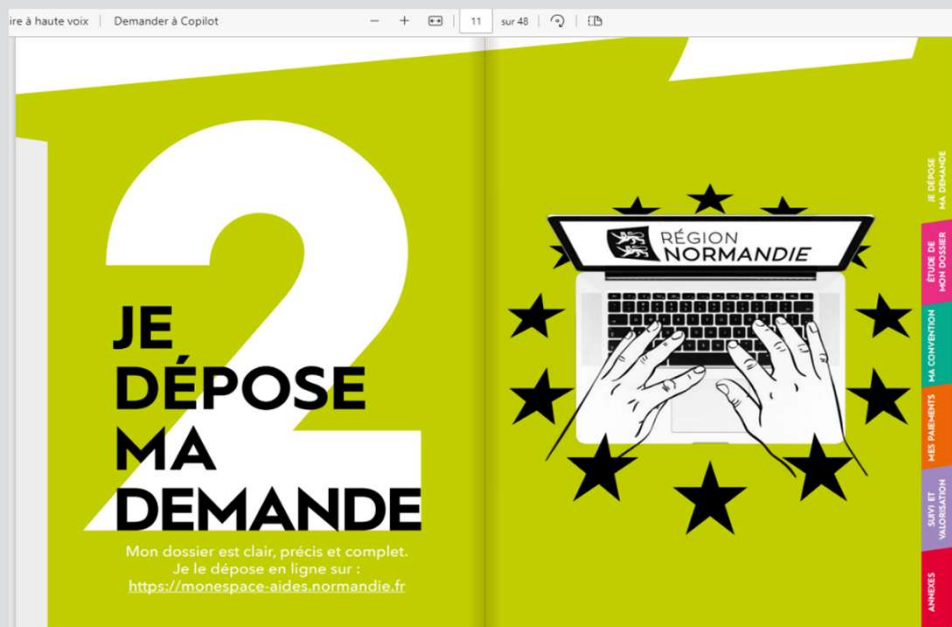
Se connecter

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créer un compte](#)

Mentions légales | Nous contacter

MGDS - Powered by MGDS

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Modalités de dépôt des candidatures

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

Dépôt demande FSE+ - points de vigilance

 **RÉGION NORMANDIE** | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Le guide des aides de la Région Normandie est accessible sur aides.normandie.fr. Avec un moteur de recherche par thématique et des fiches détaillées sur les conditions d'accès aux aides régionales. Un lien "Je dépose ma demande" est présent sur ces fiches vous permettant d'accéder directement au formulaire en ligne.

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

[Événements touristiques d'envergure régionale](#)

[Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)

[Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)

[Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)

[Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(FSE+ 21-27\)](#)

Page(s) : 1 de 1

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS

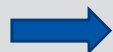


Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

Nom du téléservice :

Transitions et transformation de l'appareil de formation normand (FSE 21-27)

Lien TS :



https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE011/depot/simple



Compléter le formulaire 'version complète' pour les demandes de fonds européens



Rappel: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | **2 Critères d'éligibilité** | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? * ☒ Oui ☐ Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? * ☒ Oui ☐ Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? * ☒ Oui ☐ Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? * ☐ Oui ☐ Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? * ☐ Oui ☐ Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? * ☐ Oui ☐ Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? * ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? * ☐ Oui ☐ Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Pensez à vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

1 Préambule 2 Critères d'éligibilité 3 Vos informations personnelles 4 Votre demande 5 Validation

Partager votre demande

Vos informations personnelles

Précédent Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseigne/Nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Siège : OF
 - Email : lyabelle.lin@normandie.fr
 - Adresse principale ✓
 - Charles de Gaulle
 - BRISARTHE
 - 49330 LES HAUTS D'ANJOU
 - FRANCE
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

+ Délégation de signature

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.



Enregistrer en cours de saisie, et, bien 'transmettre'*

The screenshot displays the 'Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Validation et transmission de la demande' page. At the top, a navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', 'Mes échanges', and a user profile 'Test TEST OLYMPE FORMATION'. Below the navigation bar, a progress indicator shows five steps: 1. Préambule, 2. Critères d'éligibilité, 3. Vos informations personnelles, 4. Votre demande, and 5. Validation (the current step). The main content area is titled 'Validation et transmission de la demande' and includes a 'Précédent' button. A warning message states: 'Vous arrivez sur la dernière étape de votre demande qui, une fois transmise, ne sera plus modifiable. Cliquez sur précédent si vous souhaitez modifier votre saisie.' Below this, a red box contains the text: 'Merci également de bien prendre connaissance du message suivant : S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.' A 'Récapitulatif des informations saisies' section follows, with a checked box for 'Je suis habilité(e) par mon organisme à déposer une demande de subvention, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations et m'engage à respecter la Charte des droits fondamentaux.' Below this, a note states: 'En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.' A blue information icon indicates: 'Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.' At the bottom right, there is a 'Gérer l'accès à la demande' button and a large yellow 'Transmettre' button. A 'Précédent' button is also visible at the bottom left. The footer contains 'Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter' and 'Echanges de la demande'.



Merci d'adresser un mail à l'adresse: AAP-FSE-formation@normandie.fr

C'est à vous !!



L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**